

Zeitschrift: Arbido-R : Revue
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 9 (1994)
Heft: [2]: Special Congrès BDA'94

Artikel: Bibliothécaire, une profession d'avenir?
Autor: Jauslin, Jean-Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

auxquelles appartiennent aussi les spécialistes de l'information et de la documentation, sont par définition des individualistes. Cet état de fait a contribué le 12 juin 1994 à l'échec de l'article constitutionnel en faveur de la culture, même si les réflexes fédéralistes et la mauvaise situation financière des finances publiques ont aussi et largement favorisé l'issue du résultat. Ce verdict ne représente pas en soi une tragédie, mais il est certain que l'individualisme ne dispense en rien de l'obligation incontournable de collaborer et de coordonner, soit entre domaines identiques ou similaires, soit de façon pluridisciplinaire. L'AAS, l'ASD et la BBS ont compris cette nécessité et l'appliquent, soit entre elles, soit à l'intérieur de chaque association professionnelle.

Dans le domaine de l'intégration européenne, la Suisse a choisi le 6 décembre 1992, en refusant l'Espace économique européen (EEE), l'option qui est de loin la plus ardue et la moins heureuse. Pour ne pas se priver de possibilités ultérieures et pour s'assurer des ouvertures et des passerelles dans des domaines précis, nous revendiquons l'assimilation, sans l'intégration. Un exemple est fourni par les Hautes écoles spécialisées (HES) dont l'introduction exige une profonde rénovation de l'actuelle formation professionnelle et commerciale. Les trois associations professionnelles AAS, ASD et BBS ont reconnu cette opportunité. Selon l'auteur, elles agissent dans le bon sens, si elles se démarquent de l'idée d'une formation onéreuse par association pour renforcer les plateformes existantes (Ecole supérieure d'information documentaire à Genève, l'ESCEA, à Lucerne et l'ETS, à Coire), qu'il s'agit de hisser au niveau des HES. Une formation de caractère académique, qui devrait être considérée comme une formation

de niveau universitaire, permettrait d'atteindre les exigences des pays voisins. Ces mesures ne réduiront en rien l'influence des trois associations professionnelles, au contraire leur participation restera toujours primordiale. Le non du peuple suisse, prononcé le 12 juin 1994, a encore d'autres effets. Il signifie par exemple dans le domaine de la formation du secteur de l'information documentaire qu'il est certainement faux d'espérer un apport de la Confédération et qu'il faut d'avantage favoriser des solutions conventionnelles conclues entre les cantons. Il faudrait alors veiller aux intérêts légitimes des diverses parties formant notre pays. Actuellement il faut lutter contre des solutions atomisées dans le secteur des systèmes informatisés. La dissolution de l'association REBUS et sa liquidation comme exploitant du système SIBIL, provoquées par les partenaires romands, représentent une fin brutale et regrettable d'une collaboration fructueuse entre deux parties linguistiques du pays. Cela l'est d'autant plus que la nouvelle association REBUS, successeur de l'ancienne, continue alors son oeuvre sans le Réseau romand, ceci au plus grand regret de la Suisse orientale. Dans ce contexte, on peut apprécier la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse. Cependant, eu égard aux bibliothèques universitaires, à leurs traditions riches et à leurs gestions techniquement plus performantes et plus à la pointe du progrès, cela ne confère pas encore à la BNS un rôle de leader. La démarche actuelle consiste donc clairement à solutionner les tâches et les défis d'aujourd'hui par des approches et des réalisations dans le domaine de la culture reposant sur le partenariat.

OPINIONS

BIBLIOTHÉCAIRE, UNE PROFESSION D'AVENIR?

par Jean-Frédéric Jauslin,
Directeur de la Bibliothèque nationale suisse.



«Qu'est-ce que vous faites dans la vie?» Question mille fois ressassée, qui n'attend du reste qu'un seul mot pour réponse, comme s'il était

possible de réduire un être à la profession qu'il exerce. Tentez l'expérience: répondez «bibliothécaire», pour voir, et attendez les réactions. Le plus souvent, l'étonnement se peint sur le visage de votre questionneur; visiblement, il ne s'attendait pas à cela. «Quelle mouche a bien pu le piquer de se lancer dans un pareil métier?» se demande-t-il. Immédiatement, vous le sentez, il suspecte un échec dans votre carrière, ou peut-être une étrange perversion vous incitant à vous vautrer dans la poussière, ou pis encore, une tare inavouable vous contraignant à vous terrer dans d'obscurs cabinets tapissés de livres. «Bibliothécaire?» répète-t-il songeur. Même si vous ne le voyez pas, vous entendez son sourire narquois mêlé de compassion rien qu'à sa façon de déguster le mot (il lui a fallu cinq syllabes pour le prononcer...). Vous voilà définitivement classé, banni des «nobles» professions. Vous lisez encore dans les yeux de votre interlocuteur une interrogation qui ne franchira pas ses lèvres: «Mais pourquoi diable avez-vous choisi ce métier? Pourquoi pas méde-

OPINIONS

cin? Ingénieur? Ou bien écrivain, si vraiment la littérature vous attire! Bibliothécaire, grands dieux, quelle drôle d'idée!»

Vous devez vous rendre à l'évidence: bibliothécaire, ça ne fait pas très sérieux... ou alors, justement, ça fait trop sérieux. A la rigueur, on admettra l'aspect social de votre engagement, particulièrement si vous êtes une femme. Dans ce cas, un bon conseil: œuvrez bénévolement. Votre image de marque s'en trouvera aussitôt rehaussée. Si par chance vous êtes l'unique bibliothécaire du village, ou du quartier que vous habitez, on estimera que vous contribuez à l'éducation de la population et l'on vous en saura gré. On louera votre zèle à faire connaître les dernières nouveautés parues aux citoyens de votre commune, ainsi que cette grande culture qui est la vôtre et qui vous permet de mémoriser par milliers des noms d'auteurs, des titres de livres et, parfois aussi — pourquoi pas? — leur contenu.

Exagérée, cette vision? Peut-être pas tant que cela. Sans donner forcément dans la paranoïa, vous croyez encore entendre les chuchotements grésillant derrière votre dos maintenant que vous vous êtes présenté. Vous remarquez l'intérêt tout relatif que votre métier éveille chez le politicien, le journaliste ou le financier que vous avez en face de vous: pour lui, vous classez des livres sur des rayons, un point c'est tout. On a tôt fait d'étiqueter un produit qu'on ne connaît pas.

Alors vous vous demandez: mon métier est-il donc si pourvu de tares qu'il me faudra bientôt une bonne dose de culot pour l'exercer ouvertement? A quoi faut-il attribuer le si faible crédit qu'on lui accorde dans certains milieux?

Il est vrai que cette profession n'est même pas reconnue par l'Office fédéral du travail de notre pays. Dieu seul

sait pourquoi d'ailleurs! Pourtant, d'autres métiers sont également inconnus des services fédéraux et jouissent tout de même d'une parfaite reconnaissance.

Il est vrai que l'on rencontre parfois des bibliothécaires préférant la compagnie de leurs livres à celle des lecteurs. Mais n'en va-t-il pas de même avec certains garagistes qui s'extasient sur la carrosserie de votre voiture plutôt que de vous demander la raison de votre présence chez eux?

Il est vrai que le bibliothécaire rechigne de temps à autre à vous remettre la toute dernière nouveauté (il faut dire à sa décharge qu'il n'a pas encore eu le temps de la lire!) ou à vous prêter la merveille que vous lui avez fait découvrir sur les rayons. Il préférerait manifestement la mettre sous clef plutôt que de la «livrer» à un béotien incapable d'en apprécier la valeur. Mais avez-vous déjà emprunté de l'argent à un banquier?

On pourrait ainsi aligner arguments sur arguments, mais aucun, en fin de compte, ne justifierait vraiment le manque de prestige qui frappe la profession de bibliothécaire. Bien sûr, on pourrait rappeler qu'au XVIII^e siècle, Voltaire fut bien heureux — au début tout du moins — d'obtenir son poste de bibliothécaire auprès du roi de Prusse, et que Leibniz accéda à cette profession enviée après en avoir exercé une quantité d'autres, et non des moindres. Sic transit gloria mundi. Notre propos n'est pas d'examiner ici en long et en large les raisons de cette désaffection. Tournons-nous plutôt vers le potentiel de ce métier.

Nous savons aujourd'hui que l'information est devenue un nouveau «nerf de la guerre», un nouveau pouvoir. Plusieurs hommes politiques en font leur cheval de bataille. Il n'est besoin que de citer l'exemple d'un président de la République française souhaitant

laisser derrière lui un TGM (Très Grand Monument) ou celui d'un vice-président des Etats-Unis d'Amérique lançant un programme d'«autoroutes électroniques» à travers tout un pays. Ces décisions ne sont pas anodines et bien loin de tenir du caprice. Elles reflètent simplement l'importance que l'on accorde désormais à l'information.

Or pour être utile, cette information doit être transmise, triée et communiquée. «Que viennent faire les bibliothécaires là-dedans?» s'exclameront certains. Poser cette question revient à se demander ce qu'un peintre peut faire d'une palette de couleurs. Je leur répondrais volontiers: les bibliothécaires de demain seront précisément au front de la gestion de l'information ou ne seront plus! A l'heure actuelle, un grand nombre de bibliothécaires de notre pays s'attelle déjà à canaliser un flux grandissant de documents. Ils s'occupent ainsi de recueillir, de dépouiller, de cataloguer, de répertoire (et de prêter, même!) des millions d'informations éparses. Naturellement, une grande partie de ce travail est destinée à disparaître, car les documents seront livrés avec leurs notices déjà digitalisées. Si ces références ne sont pas directement jointes aux documents, il sera possible, par le biais de réseaux d'accès à des centres de traitement, de les retrouver et de les récupérer sans avoir à les recréer. L'effort nécessaire au traitement d'un livre ira donc en diminuant.

Est-ce à dire qu'il faut se préparer à sonner le glas pour les bibliothécaires? Evidemment non. Ce serait plutôt tout le contraire. Les collections des bibliothèques ne pourront se développer à l'infini, par manque d'argent pour les acquérir, par manque de temps pour les traiter et par manque de place pour les conserver. En revanche, les besoins en information de notre société continueront de s'accroître. Aussi

OPINIONS

deviendra-t-il essentiel d'être informé précisément et non de façon pléthorique, de privilégier la qualité du renseignement sur sa quantité. Lorsqu'un chercheur se documente sur un sujet donné, il souhaite généralement obtenir les informations les plus pertinentes et non pas forcément toutes celles qu'il lui est possible de recevoir. Etant donné que la masse d'information à disposition évolue de façon exponentielle, il faudra recourir toujours plus souvent à des professionnels de la recherche. C'est bien entendu ce rôle que le bibliothécaire devra jouer.

Un autre phénomène, qui n'est en réalité que l'épiphénomène du précédent, se silhouette également à l'horizon: la formidable diversification des sources d'information. Jusqu'au début du siècle, le papier représentait quasiment le seul vecteur en matière de communication du savoir. Mais aujourd'hui se sont ajoutés — et s'ajouteront encore — de nombreux autres moyens de diffusion. Actuellement, pour bien des gens, 80% de l'information qu'ils émettent ou qu'ils reçoivent transite autrement que par le papier. Certes, le livre ne disparaîtra pas de notre univers quotidien avant longtemps, mais ce serait folie d'ignorer les nouveaux supports qui commencent à le concurrencer un peu partout. A la «Galaxie Gutenberg» succède progressivement l'univers du multimédia.

Il y a une dizaine d'années, il avait été décidé en Suisse que notre patrimoine culturel et informationnel serait administré en divers endroits de notre pays, et cela compte tenu principalement du critère «support»: l'imprimé à Berne, à la Bibliothèque nationale, le son à Lugano, à la Phonothèque nationale, et le film à la Cinéma-thèque suisse, à Lausanne. Cette démarche est aujourd'hui dépassée pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle comporte le risque qu'on oublie

certains médias (comme la vidéo ou le support informatique que personne ne gère de façon systématique en Suisse). Ensuite, le chercheur s'intéressant de moins en moins à un seul type de document, il souhaitera s'assurer que sa recherche est, sinon exhaustive, du moins pertinente. Enfin, les contraintes de temps que nous connaissons à présent nous incitent à vouloir accéder toujours plus rapidement à d'innombrables fonds d'information.

Aussi les bibliothécaires, archivistes et documentalistes devront-ils impérativement s'orienter vers une gestion de l'information différente, beaucoup plus thématique et indépendante du support sur lequel elle est conservée. En effet, la multiplication de ces médias conduira inévitablement les institutions à se diversifier pour répondre à la demande des usagers (le prêt de cassettes vidéo dans les bibliothèques de lecture publique est un symptôme révélateur en soi). Et cette diversification, pour souhaitable qu'elle soit, n'en présente pas moins certains risques. Le risque, tout d'abord, d'entraîner une gestion inadéquate de tant de documents différents (les difficultés que nous connaissons actuellement en matière de sauvegarde du patrimoine audiovisuel le montrent suffisamment). Le risque, ensuite, d'aboutir à une redondance de quantités d'activités. Le risque, enfin, de devoir renoncer un peu partout à la complétude de certaines collections afin de mieux en développer certaines autres, ce qui conduirait bien sûr à l'appauvrissement général de nombreux fonds d'information.

La bibliothèque universelle, telle que nous la concevions autrefois, a donc vécu. Il est désormais impensable qu'une bibliothèque puisse assurer l'exhaustivité de ses collections tant d'un point de vue multithématique que d'un point de vue multimédia-tique. Nous serons tous bientôt con-

traints d'offrir un vaste échantillonnage de médias à nos usagers. Simple-ment, nous devons choisir, plus encore que par le passé, entre deux options bien connues: la spécialisation ou la généralisation. Certaines institutions, comme les bibliothèques universitaires, seront amenées à suivre (ou à anticiper) les mutations des universités dont elles dépendent, et à se concentrer de manière encore plus drastique sur tel ou tel ensemble de connaissances. Chacune dans son secteur continuera à viser l'exhaustivité de fonds sans doute moins nombreux qu'aujourd'hui, mais enrichis de l'apport des nouveaux médias. D'autres au contraire, certaines bibliothèques de lecture publique par exemple, poursuivront leur mission encyclopédique en offrant des collections moins spécialisées, mais adaptées aux besoins et à la technologie actuels.

Entre ces deux extrêmes, bon nombre d'institutions adopteront vraisemblablement différents degrés de spécialisation ou de généralisation. Peu importe. L'objectif que nous devons garder à l'esprit — et pour lequel nous œuvrons tous — peut se résumer à cette question: comment offrir à la population tout entière les meilleures chances d'accéder à l'information, au divertissement, à la culture et au savoir? La réponse, d'ailleurs, est évidente et participe d'une recette historique: coopération et coordination. En effet, face à un univers documentaire en expansion, nous n'aurons d'autre ressource que d'élaborer une «politique commune», tenant compte à la fois de nos spécificités, de nos faiblesses et de nos forces respectives. Sans cette fameuse politique commune, nous continuerons tous à nous débattre séparément dans les mêmes difficultés, et nous n'aurons pas atteint notre objectif pour autant. L'avenir de la profession dans ce contexte? Il ressemble un peu à celui de l'univers médical. Nos usagers de demain

seront comme les patients d'aujourd'hui: ils auront besoin de recourir aux services de généralistes, capables de les renseigner rapidement et précisément, et aptes aussi à les aiguiller vers des spécialistes tant de la physique nucléaire que du droit international. Nous avons donc besoin d'une relève adaptée à ces nouvelles exigences. Dans cette perspective, on ne le dira jamais assez, c'est sur la formation qu'il faut à présent mettre l'accent. Une formation diversifiée, plus proche à la fois du public, de l'éducation, de la recherche et des technologies actuelles.

Conscients de ces enjeux, nous devons tout faire pour améliorer le développement et l'épanouissement de la profession de bibliothécaire. Alors peut-être verra-t-on autre chose en elle que l'image d'Épinal. Peut-être même — on peut rêver — entrera-t-elle au hit-parade des métiers préférés de nos enfants, derrière, naturellement, ceux de policier, de vétérinaire et de banquier.

Bibliothécaire, une profession d'avenir?

La profession de bibliothécaire demeure méconnue du grand public. Et par «méconnue», il faut aussi entendre dépréciée. Pourtant, l'archétype du rat de bibliothèque a vécu. Au seuil du troisième millénaire, cette profession est appelée à évoluer bien plus que par le passé. Le bibliothécaire du futur devra en effet relever, entre autres, le défi lancé par les nouvelles technologies: rendre accessible un univers d'information et de création aussi diversifié dans ses thèmes que dans ses médias. Entre une spécialisation et une généralisation accrues, les bibliothécaires devront ainsi répondre aux attentes d'une société toujours plus exigeante en matière

de documentation. Il nous reste donc à mettre un accent particulier sur la formation des nouvelles générations. Cette formation sera le garant tout à la fois de notre aptitude à nous adapter et du prestige rehaussé de la profession.

Bibliothekar/in, Beruf der Zukunft?

Der Beruf der Bibliothekarin und des Bibliothekars wird in der Öffentlichkeit weithin verkannt, was bedeutet: gering geschätzt. Und doch, es gab auch ihn einmal, den Archetypus des Bibliotheksmenschen. An der Schwelle zum dritten Jahrtausend sind er und das Metier, das er ausübt, aber aufgerufen, sich zu entwickeln, sehr viel stärker zu entwickeln als jemals in der Vergangenheit. Die Herausforderungen der neuen Technologien müssen angenommen werden - eine Milchstasse von unendlich unterschiedlichen Informationen auf vielfältigsten Trägern ist zugänglich zu machen. Zwischen immer mehr Spezialisierung hier und immer breiterer Generalisierung dort müssen Bibliothekarinnen und Bibliothekare auf Fragen einer Gesellschaft Antwort geben können, die im Dokumentationsbereich immer anspruchsvollere Bedürfnisse hat. Deshalb liegt auf der Ausbildung der neuen Berufsgeneration ein besonderer Akzent. Sie ist Garant der Anpassungsfähigkeit an neue Gegebenheiten und sichert unserem Beruf das angemessene hohe Ansehen.

Bibliotecario/a, professione del futuro?

La professione di bibliotecario/a è misconosciuta dal grande pubblico e viene spesso sottovalutata. Eppure la tradizionale immagine del topo di biblioteca appartiene ormai al pas-

sato. Alla soglia del terzo millennio questa professione è chiamata ad assumere nuovi compiti. Il/La bibliotecario/a del futuro dovrà infatti accogliere la sfida lanciata dalle nuove tecnologie: rendere accessibile un universo di informazione e di creazione con temi e media diversificati. Tra una crescente specializzazione e un'accentuata generalizzazione, i bibliotecari dovranno rispondere alle aspettative di una società sempre più esigente in materia di documentazione. Quindi necessario porre l'accento sulla formazione delle nuove generazioni; essa permetterà infatti di adattarsi alle mutate circostanze, conferendo contemporaneamente alla professione maggiore prestigio.

MEINUNGEN

VOM ARCHIVAR ZUM INFORMATIONSSPEZIALISTEN

Prof. Christoph Graf, Direktor des Schweiz. Bundesarchivs.



Historiker gelten als schlechte Propheten, und die meisten wissenschaftlich ausgebildeten Archivare, so auch der Verfasser dieser Zeilen, sind bis heute Historiker. Was diese hingegen beherrschen sollten, ist das Analysieren auch der jüngsten Vergangenheit, das bessere Verstehen der Gegenwart aus dieser Analyse heraus und das Ableiten von Tendenzen und Kriterien einer zukünftigen Ent-